



Montreuil, le 7 juin 2024

Madame Tiphaine PINAULT  
Directrice des sapeurs-pompiers  
Place Beauvau  
75008 Paris

N/Réf. : SD/PL  
N° 67-20240607

**Objet :** Des droits syndicaux pendant les JO

Madame la Directrice,

Dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques, nous souhaitons votre confirmation que des représentants du personnel puissent visiter les agents qui sont hébergés temporairement dans ce cadre, un peu partout en France, à proximité des lieux de compétitions.

Si nous comprenons que cette situation est particulière, parce qu'elle se produit très rarement, elle n'a pas vocation pour autant à suspendre les droits des agents et des représentants du personnel.

Pour permettre un exercice de nos droits compatible avec le niveau de sécurité déployé, nous pouvons fournir une liste de personnes susceptibles d'exercer ce droit.

Dans l'attente de votre retour, Madame la Directrice, veuillez recevoir nos salutations respectueuses.

Pour le collectif fédéral des agents des SDIS

Sébastien DELAVOUX

- Copie au Directeur général de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises